

# R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

**Nombre de membres :**

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 19

Dont pouvoirs : 3

Votes pour : 19

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation : 19/10/2022

Date d'affichage : 04/11/2022

Certifié exécutoire par réception en

Sous-Préfecture de Limoux le:

**- 8 NOV. 2022**

L'an deux mil vingt deux, le vingt six octobre, à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, Mme Nadia PARACHINI, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, M. Gilles ALARD, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, Mme Ineke FLOODGATE, Mme Viviane PROVENZANO, Mme Ghyslaine SAIZ, Mme Nicole GIMENEZ, M. Kees WIELENGA, Mme Christine BINDER, Mme Amandine MORENO, M. Jean-Michel BALLARIN, M. Mohammed EL HABCHI.

Étaient absents excusés : M. Claude ESCLOUPIER, Mme Brigitte MARSEILLE, M. Sébastien AMOUROUX, Mme Martine DAFFOS, M. Stéphane PEILLE.

Étaient absents non excusés : M. Jacques SIMON, M. Charles ROUGER, Mme Véronique FERNANDEZ, M. Thierry CAUSSE, Mme Nathalie REBELLE, M. Denis DEZARNAUD.

Procurations : Mme Brigitte MARSEILLE en faveur de Mme Nadia PARACHINI, M. Sébastien AMOUROUX en faveur de Mme Sophie BOUTTIER, M. Stéphane PEILLE en faveur de M. Mohammed EL HABCHI.

Secrétaire : Mme Nadia PARACHINI.

Délibération n° : **MA-DEL-2022-086**

Domaine : 5.2 - Fonctionnement des assemblées

**OBJET :** Liste des affaires traitées dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu la délibération n° MA-DEL-2020-102 du 10 JUILLET 2020 ;

Considérant que le Maire est chargé de traiter toutes les affaires énumérées par l'article L. 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales. Cette mesure a été prise afin d'accélérer l'exécution des affaires courantes et de simplifier les tâches administratives. Comme le prévoit la réglementation en vigueur M. le Maire a l'honneur de vous rendre compte ci-dessous des décisions relatives aux matières ayant fait l'objet de la délégation et qui ont été prises courant les mois de juin, juillet, août, septembre et octobre 2022.

2022-06-045	Piscine Municipale: convention de mise à disposition de locaux. Commune/Anne-Laure DAVID Maître-Nageuse
2022-06-046	Délimitation du périmètre d'injonction termites : Domaine de l'Espinet
2022-07-047	Délégations accordées à Mme Sophie BOUTTIER, Adjointe au Maire
2022-07-048	Remplacement du serveur CLOUD : COMMUNE/SBX INFORMATIQUE.
2022-07-049	Contrat d'assurances Commune de QUILLAN et CCAS : Dommages aux biens et risques annexes.
2022-07-050	Restauration rapide 34 bd Jean Bourrel : Autorisation d'occupation du domaine public – demande agrandissement terrasse.
2022-07-051	Camping municipal de la Forge : Institution du règlement intérieur.
2022-07-052	Interdiction d'accès à la partie Nord Est du camping municipal de la Forge.
2022-08-053	Location d'un apt N° 1, rue du 4 septembre. Bail Commune / Mme Marie ANTUNES - M. Christopher DOHERTY : AVENANT N°1.
2022 09 059	TX AMENAGEMENT LA CIGALE

2022 10 060	Local jeune assoc aude réfugiés solidarité
2022 10 061	Convention de mise à disposition Gymnase YOGA
2022 10 062	Convention de mise à disposition Maternelle Paulin Nicoleau Country Valley
2022 10 063	Bail mise à disposition l'Arbre de Soie
2022 10 064	Convention de mise à disposition Maternelle Paulin Nicoleau Vita Gym
2022 10 065	Convention de mise à disposition d'un mini bus à l'association USQL
2022 10 066	TX REFECTION TOITURE 29 BD CHARLES DE GAULLE
2022 10 067	TX Renforcement voirie BRENAC
2022 10 068	EXTENSION ESPACE PUBLIC C.MARX
2022 10 069	REPLACEMENT SERVEUR
2022 10 070	Bail mise à disposition SALLE FAMILIA MME MARTIN
2022 10 071	LE ROI DU FALAFEL autorisation ouverture
2022 10 072	délégations accordées à Mme PARACHINI Nadia 2022 10 072 délégations accordées à Mme PARACHINI Nadia
2022 10 073	Autorisation d'occupation du domaine public Fish an Chips
2022 10 074	Convention de mise à disposition VITA GYM 2022 10 074 Convention de mise à disposition VITA GYM
2022 10 075	Financement pour la création d'un château d'eau emprunt de 300 000 € sur 30 ans la banque postale

A cet effet, M. Le Président propose au conseil municipal :

1. Dire que le conseil municipal est informé des affaires traitées au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
2. De l'autoriser à entreprendre toute démarche et signer tout document visant la réalisation de cette opération.

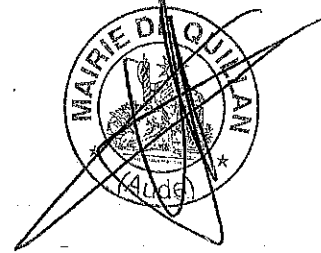
Il demande d'en délibérer

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de son Président,  
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à l'UNANIMITE des membres présents et représentés par 19 voix POUR

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,  
M. Pierre CASTEL



**2022-086****Identifiant FAST :** ASCL\_2\_2022-11-08T09-11-08.00 ( MI240958387 )**Identifiant unique de l'acte :** 011-200059418-20221108-2022-086-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )**Objet de l'acte :** Liste des affaires traitées dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales**Date de décision :** Nov 8, 2022 12:00:00 AM**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 5. Institutions et vie politique  
5.2. Fonctionnement des assemblées**Acte :** [MA-DEL-2022-086.PDF](#)

<b>Préparé</b>	Date <b>08/11/22 à 09:11</b>
<b>Transmis</b>	Date <b>08/11/22 à 09:11</b>
<b>Accusé de réception</b>	Date <b>08/11/22 à 09:38</b>

Par [ROUJOU Carole](#)Par [ROUJOU Carole](#)